

Elections Législatives de Juin 1968

Deuxième Circonscription de la Haute-Garonne
TOULOUSE-CENTRE

René SEGOND

Avocat à la Cour

Je suis né dans le Lot, en 1927.

Mes études de droit terminées à la Faculté de Toulouse, j'ai, durant quelques années, exploité directement la ferme de mes parents, avant de m'inscrire au Barreau de notre Ville où j'exerce ma profession depuis 1953.

Habitant le Faubourg Lapujade-Bonnefoy, ma préoccupation essentielle a été, au cours de ces dernières années, l'organisation et la défense des habitants et locataires de ces ensembles immobiliers dont l'apparition brutale mais inéluctable a marqué un véritable bouleversement dans notre société, notamment pour la jeunesse.

U. G. Ve REPUBLIQUE

Chers Compatriotes,

Je suis candidat « UNION DE LA GAUCHE Ve REPUBLIQUE » dans la ligne que nous avait proposée mon intègre et courageux prédécesseur, Charles d'ARAGON, en 1967, et que vous avez alors massivement approuvée.

Il y a plus de raisons que jamais de la faire triompher.

Elle se définit par la motion que j'avais fait adopter lors des Assises Régionales de l'Union de la Gauche Ve République, à Montauban, **LE 5 MAI 1968,** et dont voici un extrait essentiel paru dans « Sud-Ouest » du mardi 7 mai :

« L'Assemblée,

« — déplore que le légitime souci de la rigueur comptable et de la stabilité de la monnaie soit abusivement lié à une politique économique inspi-« rée d'un libéralisme désuet et sclérosant;

« — regrette que n'aient pas été engagées à temps et menées à leur terme toutes les initiatives susceptibles d'assurer le plein emploi et de conduire « la nation au niveau compétitif que doit atteindre un pays moderne.

« — souhaite que soit entreprise et conduite une gestion plus dynamique, seule capable de maintenir et d'accroître le pouvoir d'achat des salariés et des agriculteurs;

« — AVERTIT DES EFFETS NEFASTES QUE NE MANQUERONT PAS D'ENGENDRER A TERME PROCHE LES DESEQUILIBRES MAINTENUS OU « AGGRAVES ENTRE CATEGORIES SOCIALES ET ENTRE REGIONS;

« — insiste pour qu'interviennent sans retard, notamment en faveur des personnes âgées, des salariés et des agriculteurs, des mesures audacieuses « propres à relancer la consommation... »

Elle exprimait, je crois, le vœu et les craintes d'une majorité dans le pays.

Elle fut le lendemain sur le bureau du Premier Ministre.

Oserais-je penser qu'elle eut pû contribuer à infléchir la politique ?

Les événements nous ont, hélas ! donné raison trop tôt pour en juger.

Il n'en reste pas moins, même si le remaniement gouvernemental qui a suivi n'a pas connu l'ampleur souhaitable, qu'en appelant auprès de lui M. Capitant et deux autres gaullistes de gauche, MM. Morandat et Dechartre, le Premier Ministre reconnaissait la valeur de nos options.

Quelques jours plus tard, l'entretien du Général de Gaulle venait confirmer que nous étions sur la bonne voie.

Je suis candidat Ve République, parce que je redoute avec vous la rentrée d'une opposition qui, par l'affligeant spectacle qu'elle vient de nous donner, fournit un avant-goût des impuissances et des désordres qu'elle nous réserverait en cas de succès :

Enfin, je suis candidat Ve République par souci de morale politique :

Je n'admets pas qu'un homme politique tard sorti de ce « parti de la crainte » dénoncé par M. Giscard-d'Estaing tente, dans le seul souci de son élection, de monopoliser la défense de la République... quand elle est sauvée.

Je me refuse à entrer dans une querelle pour des investitures que l'on dissimule ou que l'on brandit selon les circonstances et où l'on a, en tout cas, marchandé les voix des électeurs avant même de les avoir recueillies.

Mais je n'admets pas plus que vous que M. Baudis se réclame aujourd'hui d'un « Gaullisme », dont chacun sait qu'il l'a toujours renié avec prudence.

Je me refuse à toute démagogie,

Mais, partisan convaincu d'une véritable justice sociale **je n'admets**, ni ceux qui, profitant de certaines misères, assoient leur carrière politique sur un paternalisme fallacieux, ni ceux qui, à l'abri de leur fortune, professent un socialisme confortable, n'est-ce pas Monsieur Rousselet ?

Maintenant, l'heure est venue de choisir.
La Ve République n'appartient à aucun clan,
ELLE SERA CE QUE VOUS LA FEREZ :

Conservatrice et réactionnaire, et elle s'effrondera;
Progressiste et sociale, et elle durera !
A vous seuls, et à personne d'autre d'en décider.

Notre Programme

Le moment est, certes, venu de serrer les rangs pour défendre nos libertés et la République, mais aussi pour rénover et rajeunir notre société.

Nous n'admettons pas que des minorités bruyantes, agressives et destructrices imposent leur loi, préparant ainsi l'accès au pouvoir d'un régime totalitaire.

Mais nous n'admettons pas davantage la sclérose d'un libéralisme désuet et l'exploitation des hommes, notamment des jeunes.

CE QUE NOUS APPROUVONS :

— La Constitution de 1958-1962, assurant la stabilité et la continuité de l'Etat; elle vient de faire ses preuves en permettant à un Premier Ministre, calme et résolu devant le danger, de sauver le pays du chaos;

— Les lignes générales d'une politique étrangère qui utilise l'Indépendance nationale au développement de la coopération internationale et à l'instauration de la Paix dans le monde.

CE QUE NOUS RECLAMONS :

— une démocratie vivante, informée, fondée sur la participation permanente des citoyens aux décisions politiques, économiques et sociales, garantie par la restauration du Parlement dans les prérogatives prévues par la Constitution;

— une promotion de la jeunesse et sa participation active aux responsabilités et à la vie du pays;

— une répartition équitable des fruits et des responsabilités de la production;

— une refonte de la fiscalité qui protège l'entreprise familiale et le salarié;

— un juste équilibre d'obligations et d'avantages entre les professions et les régions;

— un aménagement du territoire conçu en faveur de l'homme et non plus en seule considération des calculs technocratiques;

— un enseignement dont l'architecture soit délibérée avec tous les intéressés, suivi d'une éducation permanente organisée, l'un et l'autre dotés **par priorité** des crédits nécessaires;

— un programme concret de soutien aux personnes frappées par la guerre, l'âge ou la maladie, élaboré en accord avec leurs associations;

— une organisation et un équipement de l'agriculture qui lui permette d'accéder enfin aux revenus mérités;

— une protection efficace des libertés Communales et Départementales;

— un moratoire des dettes contractées en métropole par les rapatriés et une indemnisation immédiate par la méthode que je préconisais déjà en 1962, qui satisferait immédiatement les rapatriés sans coûter un centime au Trésor;

— une loi d'amnistie générale, totale et sans réserves, effaçant les séquelles de la guerre d'Algérie;

— la construction accélérée de l'Europe, sous réserve que soient sauvegardées nos activités économiques et notre Agriculture en particulier.

Sur le plan départemental et régional, il importe d'engager un effort concerté pour assurer :

— un approvisionnement en énergie qui permette une large industrialisation;

— le désenclavement (canal au gabarit de 350 tonnes et sa dérivation, entre autres);

— l'équipement industriel, agricole et touristique;

— l'équipement culturel et sportif.

— **Une politique de la construction qui permette enfin à chacun un logement décent à un prix abordable.**

Je propose aux élus, aux organisations professionnelles, culturelles, sportives, d'étudier sans délai avec eux un plan précis de réalisations immédiates, que je m'engage à défendre auprès des administrations locales, nationales, et au parlement afin d'amener progressivement le Midi-Pyrénées au niveau des régions prospères.

Voilà l'essentiel du programme auquel je vous invite à collaborer si vous me faites confiance.

René SEGOND
Avocat à la Cour,
Candidat U.G. Ve République.



Pourquoi une suppléante ?

Simone RAULIN

SECRETAIRE

Parce que la femme, la mère de famille surtout, est la première à souffrir d'une mauvaise politique.

Parce que, citoyenne majeure depuis 1946 grâce au Général de Gaulle, il importe qu'elle participe effectivement à la gestion de la cité.

Imprimerie CHAUVIN — TOULOUSE